

COMPOSANTES DE LA FORMATION

BC01 : Préparation d'une séance de raft ou de nage en eau vive en milieu naturel et artificiel en s'engageant dans une démarche qualité.

BC02 : Accompagnement des pratiquants dans l'activité de raft ou de nage en eau vive en respectant les principes de sécurité.

BC03 : Préparation et maintenance d'un site artificiel de pratique et du matériel nécessaire aux activités du raft et de nage eau en vive

BC04 : Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives



EXIGENCES PRÉALABLES REQUISES

Les prérequis à l'entrée en formation du CQP Accompagnateur de raft et nage en eau vive sont les suivants :

- Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat
- Être titulaire d'une attestation de premiers secours conformément à la réglementation en vigueur fixant le Référentiel National de Compétences de Sécurité Civile relatif à l'unité d'enseignement « prévention et secours civiques de niveau 1 » ou équivalent à cette attestation.
- Être âgé de 18 ans révolus lors du jury de certification
- Présenter une « attestation de natation / sauvetage » de 100 mètres nage libre, départ plongé et récupération d'un objet immergé à 2 mètres de profondeur. Cette attestation est délivrée par une personne titulaire d'une certification professionnelle a minima de niveau 4 ayant des prérogatives d'enseignement de la natation et titulaire d'une carte professionnelle en cours de validité. Les titulaires des diplômes de surveillant de baignade, de BEESAN, de BPJEPS activités aquatiques, de maître-nageur sauveteur et de BNSSA ou de tout autre diplôme équivalent, obtiennent de droit l'attestation de « Natation / Sauvetage ».*
- Réussir un test technique organisé par l'organisme de formation.

Le test technique d'exigences préalables à l'entrée dans le processus de qualification comporte les épreuves suivantes :

- En raft démontrer sur une rivière de classe 3 les compétences techniques et sécuritaires en position d'équipier.
- En nage en Eau Vive, démontrer les techniques de navigation et de sécurité permettant une évolution sécurisée en groupe sur une rivière de classe 2 comportant des passages de classe 3.

CALENDRIER DES FORMATIONS

Voir le site de la FFCK: www.ffck.org

PRÉROGATIVES DU DIPLÔME

INTITULÉ DU DIPLÔME	CQP Accompagnateur de raft et nage en eau vive
CONDITIONS D'EXERCICE	<p>Pour les sites de pratique en milieu artificiel, sous la responsabilité d'un titulaire présent sur le site :</p> <ul style="list-style-type: none"> soit d'un diplôme mention « canoë-kayak et disciplines associées » ; soit d'une certification professionnelle de niveau 4 minimum ouvrant des prérogatives d'encadrement en raft et nage en eau vive. <p>Pour les sites de pratique en milieu naturel, en convoi et sous la responsabilité d'un titulaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> soit d'un diplôme mention « canoë-kayak et disciplines associées » soit d'une certification professionnelle de niveau 4 minimum ouvrant des prérogatives d'encadrement en raft et nage en eau vive.

